



Conference for African Ministers of Finance and Education  
**Sustaining the Education and Economic Momentum  
in Africa amidst the Current Global Financial Crisis**

Tunis, Tunisia, July 15-17, 2009

Conférence des ministres africains des Finances et de l'Éducation  
**Soutenir la dynamique éducative et économique dans  
le contexte de la crise financière mondiale**

Tunis, Tunisie, 15-17 juillet 2009

This presentation was prepared for the Conference of African Ministers of Finance and of Education on « Sustaining the Education and Economic Momentum Amidst the Current Global Financial Crisis », which took place in Tunis, July 15-17, 2009. The conference was jointly organized by the Association for the Development of Education in Africa (ADEA), the African Development bank (AfDB) and the World Bank.

Cette présentation a été préparée pour la conférence des ministres de l'éducation et des finances sur "Soutenir la dynamique éducative et économique en Afrique dans le contexte de la crise financière mondiale". La conférence, qui a eu lieu à Tunis, du 15 au 17 juillet 2009, était organisée par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale

# CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES ET DE L'EDUCATION TUNIS , du 15 -17 juillet 2009

« SOUTENIR LA DYNAMIQUE EDUCATIVE ET ECONOMIQUE EN  
AFRIQUE

DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE FINANCIERE MONDIALE ACTUELLE »

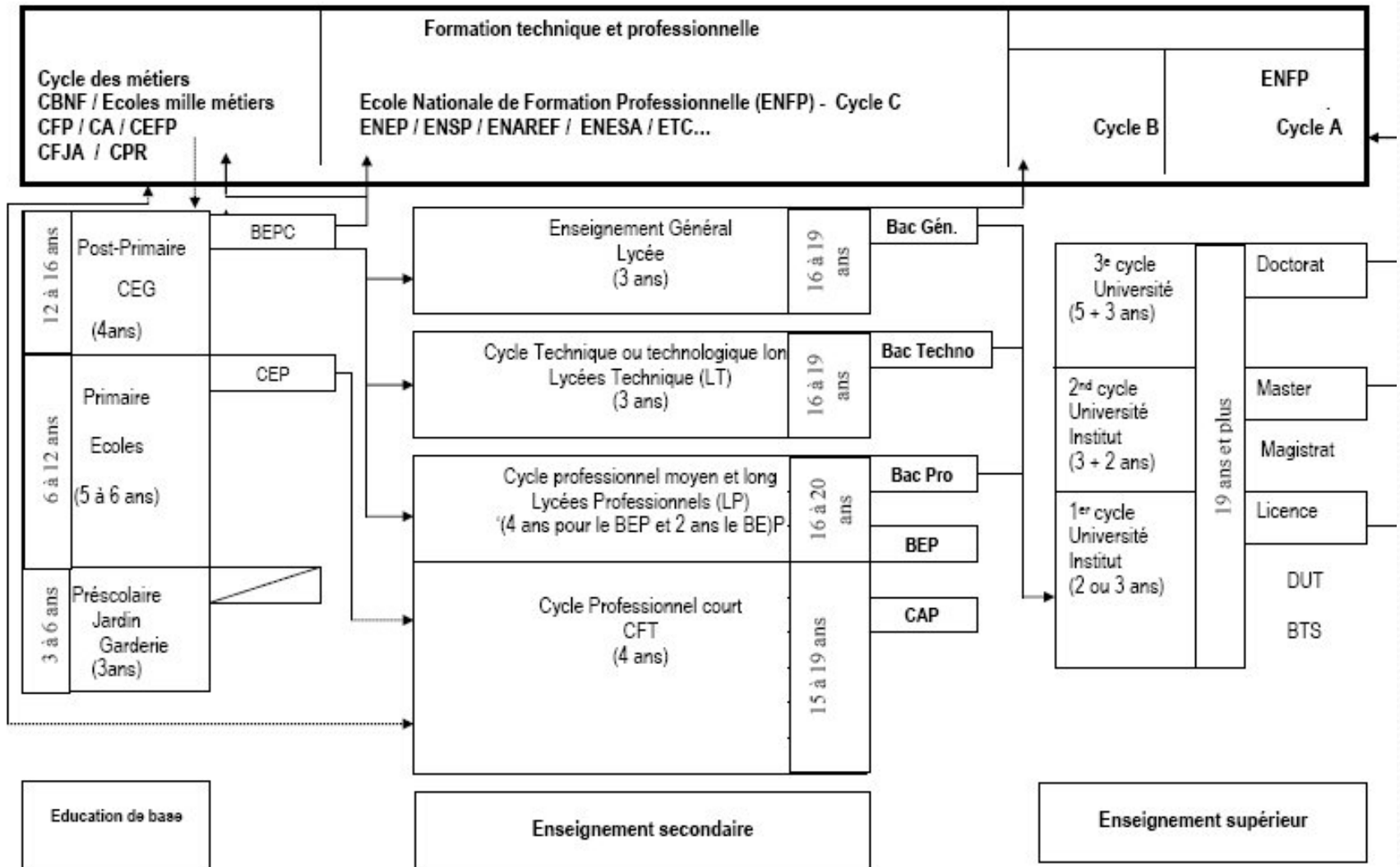


Communication de Madame le Ministre  
de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation  
du Burkina Faso

**Marie Odile BONKOUNGOU**

*Officier de l'Ordre National*

# Le système éducatif du Burkina Faso



# Le système éducatif du Burkina Faso:

## Encadrement juridique et mécanismes institutionnels

- L'Education fait partie des secteurs sociaux considérés comme **prioritaires** dans le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté

**1.1 Quelques indicateurs;** TBS; 72,6% au primaire; 20,10% au secondaire. Le taux d'alphabétisation :28,4%. Grâce au FONAENF, mis en place dans le cadre de la stratégie du « faire faire », ce taux devra atteindre au moins 60% en 2015.

### **1.2 Textes juridiques et écanismes institutionnels**

- ✓ **Loi d'Orientation de l'Education ;**
- ✓ **Document de Reforme du Système éducatif;**
- ✓ **Document de politique sur la formation technique et professionnelle**

**D'autres organes de coordination** du secteur Education:

- Le Conseil National et les conseils régionaux de l'Education;
- La commission sectorielle Education du **CSLP**
- ✓ le **Plan Décennal de Développement de l'Education de base (PDDEB) et le cadre partenarial** entre le Gouvernement et les PTF .
- ✓ **comité de pilotage** présidé par le premier Ministre.
- Les structures centrales et déconcentrées du ministère

## organes de coordination (suite)

- **les Missions Conjointes de Suivi** s'inscrivent dans une perspective stratégique et ont pour objectifs de:
- Réaliser le bilan de l'année N-1 et mesurer les performances pluriannuelles;
- Fixer les priorités de N+1 à N+3 pour la préparation du budget de N+1, en cohérence avec le Plan d'action annuel de N+1 et le CDMT
- Examiner la mise en œuvre des mesures de réforme, notamment dans le cadre de l'IMOA-EPT.
- **La rencontre sectorielle Éducation** permet de:
- Dresser le bilan des plans d'action en cours;
- D'examiner le projet de plan d'action N+1
- Faire état de la mise en œuvre des mesures IMOA-EPT;

## II- Processus d'élaboration et de mise en œuvre du budget de l'éducation

### 2.1 capacité technique des intervenants, Dispositifs de gestion et de contrôle

L'élaboration du budget de l'éducation se déroule selon un **processus** qui implique un **large partenariat dynamique**.

1. L'élaboration de la circulaire budgétaire et des avant-projets de budget.
2. La synthèse des avant-projets de budget
3. L'arbitrage des avant-projets de budget

La bonne **collaboration intersectorielle MEBA/ MEF** garantit la qualité et l'objectivité des prévisions budgétaires sur la base des **choix politiques nationaux** et des **priorités** en fonction desquels les partenaires techniques et financiers inscrivent leurs appuis. L'État demeure le principal bailleur de l'éducation (76,3% en 2009).

Pour le cas spécifique du **non formel**, son financement global rapporté au budget du ministère est de 11,36%, ( loi de finances 2008).

## Il existe plusieurs instruments de gestion:

- le Cadre des Dépenses à Moyen Terme sectoriel (**CDMT**),
- le plan d'action du ministère, élaboré selon un **système de planification ascendante** avec les acteurs à la base;
- les **rapports de suivi financiers** et les **contrôles** des différents corps de contrôle, **les audits** internes et externes.

### □ Structure du budget de l'éducation: financement /PA 2009

Sources	Budget de 2009 en milliers de	Évolution par rapport à 2008	% sur le budget total
État	92 166 942	7,6	<b>76,3</b>
CAST	14 275 084	5,6	11,8
Projets, ONG, Associations	14 272 583	-42,4	11,8
Collectivités locales	125 972	53,3	0,1
IMOA-EPT	11 milliards		

### III- Résumé des principaux problèmes et défis

#### ☐ Principaux problèmes de nature: interne et exogène

- La crise financière qui s'accompagne d'une réduction de l'aide budgétaire;
- Rigidité des procédures et conditionnalités de certains PTF
- Arrivée à échéance de certaines conventions de financement;
- Faible maîtrise des procédures de gestion financière au niveau des structures déconcentrées et décentralisées

#### ☐ Défis

- Comment atténuer les effets de la crise financière sur les projets d'éducation, tout en maintenant le cap vers la croissance économique ;
- L'application efficace au sein du secteur de l'éducation des principes majeurs de la gouvernance économique, sous l'influence de la crise financière ;
- Prise en compte harmonieuse et cohérente de la décentralisation du système éducatif dans le processus d'élaboration du budget de l'éducation ;
- Quels mécanismes de coordination efficace pour le secteur de l'éducation?

## Conclusion

Des avancées notables ont été réalisées dans nos différents pays, dans le domaine de l'éducation grâce aux efforts des gouvernements et à l'efficacité des partenariats aussi bien internes qu'externes, au sein desquels l'ADEA, la BAD et d'autres partenaires ont toujours joué un rôle de catalyseur

Aujourd'hui, malgré l'influence néfaste de la crise financière mondiale, il convient de préserver ces acquis antérieurs et au delà, poursuivre les objectifs fixés, à travers la mise en œuvre d'initiatives appropriées.

Il nous faut donc, résolument et collectivement renforcer cet engagement car l'éducation, de par son importance démesurée ne peut plus être assimilée à une simple dépense sociale mais doit être considérée, à juste titre comme un investissement vital qui pose les jalons du socle sur lequel repose le destin des générations présentes et futures.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**